

Notre histoire

Chez Torys, nous sommes fiers de notre culture de respect mutuel, d'excellence et de la priorité accordée aux intérêts de nos clients. Nous nous assurons sans cesse que nos relations reflètent cette culture. Notre succès en tant que cabinet repose sur les liens forts et durables que nous avons tissés avec nos collègues et nos clients, et avec la communauté en général.

Torys au fil des années



Article de 1984 dans Toronto Life soulignant « l'expertise et l'audace juridique » du cabinet.

Les débuts

Les origines de Torys LLP remontent à 1941, lorsque le Torontois John Stewart Donald Tory, éminent avocat en droit des affaires et administrateur de sociétés, a fondé J.S.D. Tory and Associates. John S.D. Tory a terminé premier de sa promotion à Osgoode Hall et a obtenu un doctorat en droit de l'Université Harvard. Pendant quelques années, il a travaillé pour le cabinet d'avocats W.N. Tilley à Toronto avant de fonder son propre cabinet spécialisé en droit des sociétés. Au cours du boom économique d'après-guerre, le petit cabinet de M. Tory a prospéré en desservant des entreprises canadiennes de premier plan, bon nombre d'entre elles faisant encore affaire avec nous à ce jour.



J.S.D. Tory, fondateur de Torys

En 1954, les fils jumeaux de M. Tory, John A. Tory et James M. Tory, se sont joints au cabinet, avec deux de leurs camarades de classe, Arthur Binnington et William DesLauriers. Plus tard, le cabinet a été renommé Tory Tory DesLauriers & Binnington.

Les fils de John S.D. Tory ont pris les rênes du cabinet après le décès de leur père en 1965. Bien que les frères Tory n'avaient que 35 ans, ils ont assuré, avec leurs associés, la croissance du cabinet en maintenant et développant des relations avec des entreprises clientes de premier plan grâce à leur approche de la pratique juridique axée sur les valeurs et la priorité accordée aux besoins de leurs clients. James M. Tory explique :

C'est au cours de ces premières années que le cabinet a commencé à développer sa culture et ses valeurs... l'importance d'un véritable partenariat fondé sur le respect mutuel, le maintien des normes de qualité les plus élevées et l'allocation des meilleures ressources du cabinet à chaque client – ce qui n'est possible que si les clients sont des clients du cabinet et non des associés individuellement. Ce n'était pas difficile puisque nous étions tous de bons amis.

À la fin des années 1960, le cabinet, qui excellait en droit des sociétés, s'est lancé dans la pratique du litige. Ce nouveau groupe a bénéficié quelques années plus tard, en 1972, de la fusion avec le cabinet-boutique de litige Kimber, Dubin, dirigé par Charles L. Dubin, qui allait devenir juge en chef de l'Ontario.

En 1973, John Tory a quitté le cabinet pour aider Ken Thomson dans la gestion et l'expansion des entreprises de la famille Thomson, à titre de conseiller financier principal. James M. Tory a, quant à lui, continué à diriger le cabinet.

Expansion et croissance

Des années 1970 aux années 1990, le cabinet a continué à forger des relations durables avec ses clients lui permettant ainsi d'être reconnu comme l'un des meilleurs cabinets en droit des affaires au Canada.

L'année 2000 a marqué un tournant pour Tory Tory DesLauriers & Binnington, qui a fusionné avec un cabinet en droit des sociétés de New York fondé en 1948 et a été renommé Torys LLP.

En 2011, Torys a encore une fois élargi sa pratique en ouvrant un bureau à Calgary. En avril 2013, Torys a créé un bureau à Montréal et, en 2014, le cabinet a annoncé l'établissement d'un centre de services juridiques à Halifax.

Aujourd'hui, Torys est un cabinet d'avocats reconnu à l'échelle internationale qui possède des bureaux à Toronto, à New York, à Calgary, à Montréal et à Halifax.

James Marshall Tory et la culture de Torys

02:18

En ordre d'apparition, Les Viner, Trisha Jackson, Sarah Whitmore, Molly Reynolds, Kathy Jones et Sheila Block discutant l'héritage de James Marshall Tory et sa contribution à l'approche de travail du cabinet et à la culture d'entreprise fondée sur les relations. La vidéo se termine par un court et chaleureux message de feu Jim Tory, enregistré pour une vidéo d'entreprise en 2012.